

CT Administration Centrale (SG, DTA, ACBACEA) du 4 novembre 2016

Le CT présidée par la Secrétaire Générale avait pour but de présenter les réorganisations au Secrétariat Général à savoir :

- ☞ fusion de SDP/1 et SDP/4
- ☞ création du pôle achat (fusion division marchés et division exécution SDF/2)
- ☞ création de la mission des archives

1. Réorganisation SDP :

FORCE OUVRIERE a été la première organisation syndicale à s'inviter à la table du SG pour débattre de ce projet qui inquiétait au plus haut point le personnel concerné. FO a, à plusieurs reprises, attiré l'attention de SDP sur le malaise et le ressenti des agents à ce sujet.

Dès le début de ce projet, nous n'avons pas caché nos réserves concernant cette réorganisation qui n'impacte qu'1/3 de la gestion des personnels. La gestion intégrée est une bonne solution en soi, aussi bien pour le gestionnaire qui va traiter un dossier de A à Z que pour l'agent et les services qui n'auront qu'un seul interlocuteur. FO ne remet pas en cause ce principe.

Par contre, le fait de séparer la gestion collective et la gestion intégrée nous laisse penser que le problème de communication reste entier et que des problèmes surviendront. FO aurait préféré que cette réorganisation se fasse par grade, gestion collective et gestion intégrée confondues.

Hémorragie à SDP :

FO ne peut que constater les demandes de mutation des agents à chaque CAP. Cela pose un réel problème de fond et d'organisation du travail. La surcharge de travail et le stress sont un souci permanent dans cette sous-direction qui peine à recruter.

Pour toutes ces raisons, FORCE OUVRIERE a été la seule organisation syndicale à voter « contre ce projet ». (CGT, UNSA se sont abstenus et la CFDT a voté « pour ») le personnel appréciera.

FO est restée fidèle à ses engagements et à ses convictions.



2.Création du pôle achat :

Ce projet est ambitieux. Le regroupement des activités consacre l'acheteur dans son rôle de coordonnateur des marchés passés et dans la relation avec les fournisseurs en amont, mais aussi une fois les marchés notifiés, l'agent vérifie également la bonne exécution des prestations. En maîtrisant toute la chaîne de l'achat public, les personnels deviendront à court terme des experts « achat et marché ».

FO a toutefois fait 2 remarques :

- ne rien précipiter, afin que les personnels puissent trouver leur marque aussi bien dans la formation que dans la réorganisation de leur poste,
- que les agents bénéficient du même indemnitaire que ce qui se pratique à la DTA, c'est-à-dire, 3 niveaux d'expertise. Ce niveau devra être porté sur la fiche de poste de l'agent.
-

FORCE OUVRIERE à voté « pour » cette réorganisation sous réserve des remarques ci-dessus.

(CGT, UNSA et CFDT ont voté « pour » sous réserve des remarques faites par FO).

3.Création de la mission des archives :

Le but de cette opération est de créer une structure formelle rattachée hiérarchiquement à la Secrétaire Générale et fonctionnellement à son cabinet (anciennement rattachée à la DSI). Cette mission regroupe les activités relatives aux archives et aux systèmes d'information associés et comprenant les personnels actuellement en fonction dans ces services. Cette entité sera désignée comme « la mission des archives ».

Cette mission conduit et assure :

- la politique d'archivage de l'administration centrale et des services à compétence nationale de la DGAC,
- la gestion des archives courantes,
- la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information relatifs aux archives,
- la conservation des archives historiques avant leur versement aux archives nationales.

La mission comprend :

- un chargé du traitement scientifique des archives,
- un chargé des archives physiques et de la logistique,
- 2 gestionnaires d'archives.

FORCE OUVRIERE a validé la mise en place de cette nouvelle structure sous réserve de présentation du texte d'organisation.

(CGT s'abstient, CFDT et UNSA « pour » sous réserve du point soulevé par FO).



CHSCT extraordinaire

Un CHSCT extraordinaire s'est réuni dans la continuité du CT pour valider les travaux de déménagement lié à la réorganisation de SDP.

Le projet des futurs bureaux a été présenté aux OS, optimisation de l'espace, démarche participative, enjeu organisationnel, effectif constant au m2.

La présentation était claire et de qualité. Choix du positionnement proche des bureaux de la gestion collective et de la gestion intégrée pour fluidité de l'information et une collaboration plus efficace. Les dossiers administratifs doivent également être facilement accessibles. Chaque agent a pu se positionner par rapport à la maquette de présentation et décider de l'agencement de son bureau. Le déménagement s'accompagne d'un changement complet de moquette et de mobilier neuf pour chaque bureau. Ce déménagement devrait avoir lieu courant mi-décembre et janvier.

FO a soulevé les questions suivantes :

- Congés du personnel pendant le déménagement :

La sous-directrice a confirmé que les congés des agents seront accordés. Elle estime qu'il sera peut être même nécessaire dans certains cas d'accorder une ½ journée voir 1 journée de congé aux agents pour faciliter ce déménagement (à voir en fonction des besoins). Les congés non pris en décembre par les agents pourront à titre exceptionnel être reportés sur 2017.

- Bureaux tampons :

La sous-directrice a confirmé que des bureaux tampons seront installés (salle de réunion et bocal) mais l'objectif est que le déménagement dure le moins longtemps possible.

Les membres du CHSCT local (en comité restreint) visiteront les bureaux une fois le déménagement terminé afin de vérifier les conditions de travail des personnels.

FORCE OUVRIERE s'est abstenue lors du vote de ce déménagement en toute cohérence avec son vote lors du CT concernant ce projet de réorganisation au sein de SDP. (CGT, UNSA et CFDT se sont aussi abstenus).

FORCE OUVRIERE veillera au respect des conditions de travail des agents et reste à l'écoute des personnels.

